

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 69 - Novembre 2018



CC DU CANTON DE
CRIQUETOT-L'ESNEVAL

CODAH

CC CAUX ESTUAIRE

Intercommunalité

Quelles ambitions pour
la pointe de Caux ?



Centenaire de l'Armistice de 1918 : un événement intergénérationnel

La commémoration de l'armistice de 1918 reste un temps fort du devoir de mémoire national au regard des millions de morts et blessés engendrés par ce premier conflit mondial. La célébration du centenaire de cet événement est donc un moment essentiel pour le pays. C'est pourquoi, le 11 novembre prochain, chaque commune aura à cœur de transmettre les fondamentaux du point final de cette guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Pour célébrer la fin des destructions et des pertes humaines de cette guerre qui devait être la dernière, la ville d'Harfleur et ses partenaires relatent les faits à travers plusieurs événements.

Du 12 octobre au 16 novembre, dans la Galerie des Fondateurs, à la Forge, réédition d'une expo des Amis du Musée créée en 2014 et intitulée « Harfleur et les troupes alliées ». Le public y trouvera de nombreuses photos issues des archives d'Harfleur, du Havre, de Rouen, du Creusot, du Canada, de l'Angleterre, de l'Australie ou de Nouvelle-Zélande, sur des thèmes inédits, tels les nombreux campements et hôpitaux répartis entre Beaulieu et Rouelles, la terrible explosion de la poudrière Belge qui fit près de 110 morts, ou l'usine Schneider où de nombreux canons et munitions furent fabriqués.

Le 3 novembre dernier, à La Forge, un spectacle monté et joué par la compagnie Coin d'Parapluie... ce beau concert-spectacle joué par 6 musiciens devant un grand écran donnant à voir des projections de documents de l'époque (dessins, gravures des champs de batailles...) entrecoupées de lectures de lettres de poilus, de poèmes et d'anecdotes sur les gueules cassées, dont la fameuse chanson de Craonne, texte contestataire interdit jusqu'à la présidence Pompidou. Car n'oublions pas que « *Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront / Car c'est pour eux qu'on crève / Mais c'est fini, car les trouffions / Vont tous se mettre en grève / Ce s'ra votre tour, messieurs les gros / De monter sur le plateau / Car si vous voulez faire la guerre / Payez-la de votre peau* » (derniers vers de la chanson de Craonne, version publiée par Raymond Lefebvre dans « *La Guerre des soldats* », Paris, Flammarion, 1919.)

Mi-octobre, un cycle de médiation culturelle ayant permis la rencontre de collégiens (5 classes de 3^{ème} du collège Pablo Picasso) avec d'une part les Amis du Musée autour de l'exposition dans le cadre de leurs cours d'histoire de l'art (comprenant le Français, l'Histoire et la Musique), à La Forge, et d'autre part avec deux artistes de la compagnie Coin d'Parapluie, au collège.

À partir du 8 novembre, la médiation culturelle autour de la mémoire de l'armistice se poursuit en direction de 5 classes de CM1 et CM2 de la commune sous la forme de visites commentées de l'exposition.

Cérémonie officielle

du centenaire de l'armistice de la guerre 14/18

Pour vous joindre aux élus, anciens combattants et autres citoyens qui commémorent ce centième anniversaire, rendez-vous :

**dimanche 11 novembre au monument aux morts,
à 11 heures, chaussée Maréchal Joffre.**

Allocution de Mme le Maire, Christine MOREL, et lecture de textes par les membres du Conseil Municipal des Jeunes, nouvellement élu(e)s.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Conseil municipal

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Ça suffit !

Je souhaitais aujourd'hui vous faire part de ma colère et de mon indignation concernant le hashtag #BalanceTonMaire, censé « dénoncer » les maires qui ont augmenté leur taxe d'habitation.

En tant que femme, je me sens salie par l'utilisation de ce hashtag car il fait référence à celui utilisé pour le combat contre le harcèlement sexuel, le viol, subi par des femmes connues et inconnues. C'est une honte !

Mais, sur le plan politique, cette démarche lancée par certains membres de La République en Marche est scandaleuse.

Reprocher aux maires de réagir à une décision unilatérale prise par l'État, qui porte atteinte aux budgets communaux, est inacceptable. C'est trop facile de jeter l'opprobre sur ceux qui, sans rien pouvoir y faire, doivent, d'un côté, faire face à une montée des dépenses qui leurs sont imposées et de l'autre côté, affronter une baisse de dotations étrange beaucoup de communes.

Comme vous avez pu le constater avec l'arrivée de votre taxe d'habitation, ce n'est pas le choix que votre municipalité a fait. Comme nous nous y étions engagés, nous n'avons pas voté d'augmentation des taux des impôts locaux. Par contre je suis solidaire des maires qui ont été obligés de le faire.

Comme l'a dit Vanik Berberian, président de l'Association des Maires Ruraux de France : « *Si l'État faisait des cadeaux avec son propre argent et pas avec celui des autres, les choses seraient plus claires...* ».

En tant que maire, je suis blessée par #BalanceTonMaire, car au plus près des habitants, qui mieux que le maire (quel que soit son appartenance politique) peut irriguer les racines de notre démocratie ?

Beaucoup de mes consœurs et de mes confrères démissionnent ou disent ne plus vouloir se représenter lors des prochaines élections. Que deviendra la démocratie et qui pourra défendre les habitants en l'absence des maires ?

Les jeux politiques, dont certains sont champions, doivent avoir des limites, surtout lorsqu'il s'agit de dénigrer une personne ou une fonction. C'est à l'opposé de ma conception de la politique et je ne céderai aucunement à ce mouvement qui nie nos valeurs démocratiques.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective



« L'ouverture de saison,
c'est pas que pour les grands ! »

Bruno Putzulu a su créer, dès son entrée en scène le vendredi 5 octobre à La Forge, une émouvante complicité avec le public.

Chacun est littéralement tombé sous le charme de son jeu d'acteur, tant B. Putzulu a su construire, au fil des mots et des notes d'accordéon, le personnage du père, «Le Rital» plein de gouaille, de réserve mais débordant d'humanité et de joies malgré les rudesses de la vie d'immigré. Les nombreux rappels du public furent une autre preuve de l'engouement suscité par cette très belle représentation théâtrale.



Après le spectacle *Les Ritals* (pour les grands !), les enfants ont eu droit à leur ouverture de saison rien qu'à eux, le 6 octobre en occupant l'intégralité de La Forge !

Et ils ont été gâtés, grâce à la venue de l'association Kid & Pote, qui a proposé aux enfants, toute l'après-midi, des ateliers et animations. Avec 208 personnes (enfants et adultes compris) qui se sont succédées de 14h à 17h, ce « café culturel » des enfants a été un succès indéniable pour cette association dirigée par Nolwen Ansquer et Leslie Elgressy. Parmi les activités proposées, on trouvait de la poterie, des jeux de société, un atelier pour créer des thaumatropes (ou comment mettre un poisson dans un bocal via une illusion d'optique) ainsi qu'un concert de Julien Lemétais.



Un vrai régal à partager en famille !



«Harfleur à vélo» : variations autour de la bicyclette

Dimanche 7 octobre, la place Guy de Maupassant a accueilli la première édition d'une journée de promotion du vélo, organisée conjointement par la ville et l'association La Roue Libre.

Les 10 kilomètres de pistes cyclables traversant et entourant la commune étaient à l'honneur le matin, le temps d'une balade guidée à laquelle une trentaine de cyclistes du dimanche (adultes, parents et enfants) a participé.

A leur retour, la petite collation composée de gourmandises offertes par les boulangers de la Place Guy de Maupassant a été fortement appréciée ! La journée s'est clôturée par le défilé puis la remise des prix des gagnants du concours du plus beau vélo décoré : félicitations à Luis Piquenot (pour les 6/10 ans) et Youssou Thiam (pour les 3/6 ans).

Rendez-vous l'année prochaine à la même époque pour une nouvelle journée à bicyclette...



Rétrospective ...

Nuit du tourisme 2018 : à vos cartables !

Dans le cadre de la Nuit du tourisme 2018, la Ville d'Harfleur proposait une visite théâtralisée de l'école Germaine Coty. Émilie Hamel et Isabelle Ferrand, comédiennes de l'association havraise Touches d'histoire, étaient accompagnées de deux agents du pôle culture de la ville (qui se sont prêtées au jeu de la comédie) pour proposer une découverte atypique de l'établissement, sous forme d'un voyage dans le temps, à l'époque où il existait une école de filles et une école de garçons. D'abord accueillis par la surveillante principale, les visiteurs ont été confiés à l'institutrice qui les a conduits dans les salles de classe, à la bibliothèque et à la cantine. Tenue vestimentaire, plumiers, jeux, éducation physique, bons points, mais aussi le bonnet d'âne... rien n'a été oublié pour ce grand retour sur les bancs de l'école. Pour l'occasion, l'association « Les amis du musée » avait ressorti son exposition sur l'école réalisée en 2016. Un moment ludique et convivial qui a séduit pas moins de 81 visiteurs.



Remise des prix au concours CÔTÉ FLEURS

Organisé pour faire connaître les initiatives individuelles propres à embellir la commune, le concours Côté fleurs 2018 a, comme chaque année, été l'occasion de valoriser les différentes réalisations concourant dans les catégories « maisons » et « appartements ». Chaque participant a pu se rendre à la cérémonie de remise des prix pour venir retirer son lot. Félicitations à tous !



en photos



Harfleur
a fêté les retraités
Départ de la marche
«Tous en bleu»

Assemblée générale des Jardins Familiaux

La nouvelle équipe prête
pour une nouvelle année !



Inauguration de
l'Expo 14-18 à La Forge
par les Amis du Musée d'Harfleur
en partenariat avec la Ville



Le cross des écoles au stade M. Thorez

Les élus, M. Bellenger
et M. Lefranc donnent le départ



Remise des dictionnaires dans les écoles primaires

Mme Roméro, adjointe aux affaires
scolaires, a fait des heureux dans
les classes !



Dossier

CC DU CANTON DE
CRIQUETOT-L'ESNEVAL

CODAH

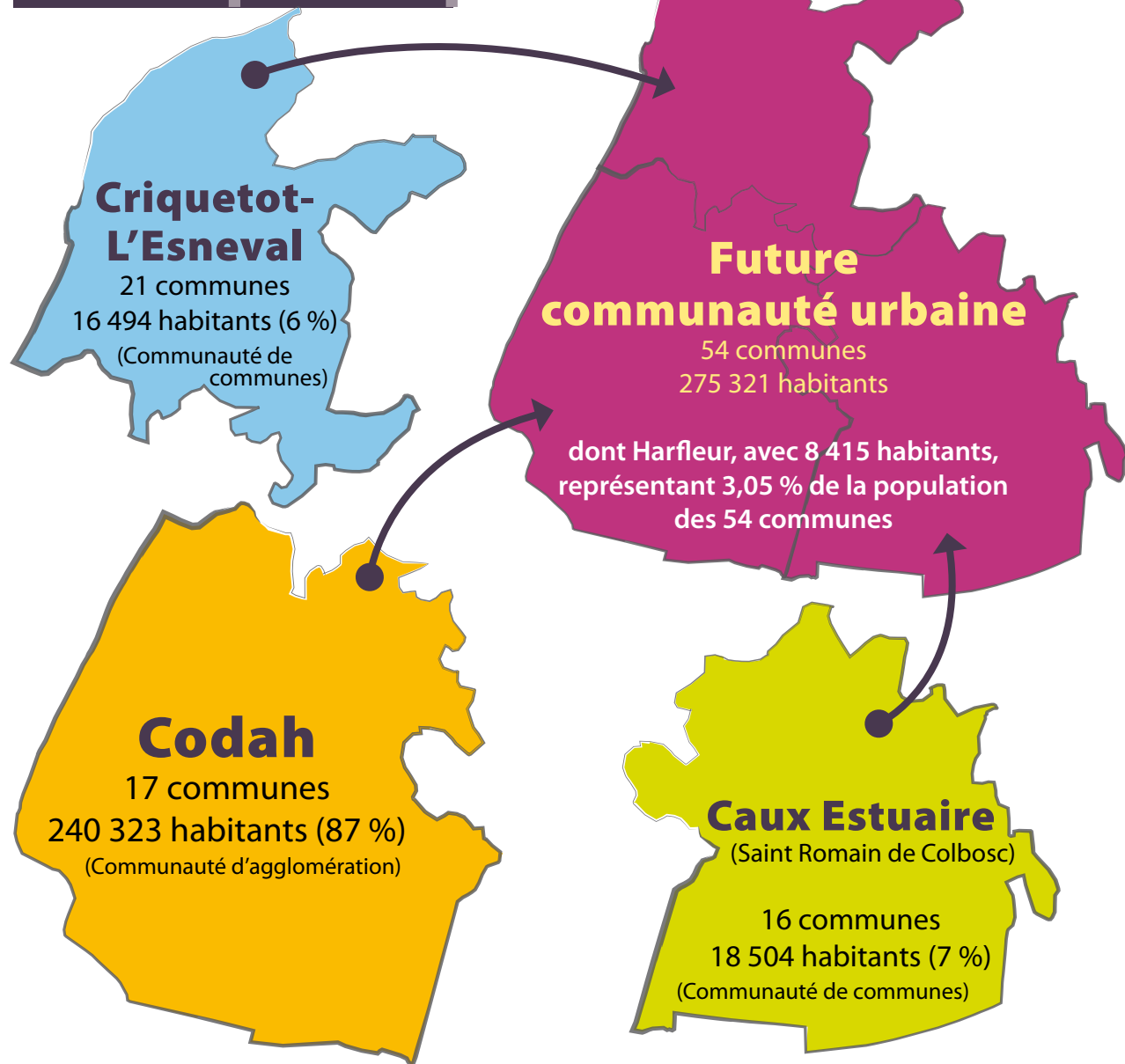
CC CAUX ESTUAIRE

Intercommunalité

Quelles ambitions pour la pointe de Caux?

Au 1^{er} janvier prochain, la coopération intercommunale changera d'échelle. Harfleur fera désormais partie d'une Communauté Urbaine regroupant 54 communes. Les modes de coopération entre communes, la mise en commun de services, la définition et la mise en œuvre d'objectifs urbains, économiques structurants pour le territoire n'ont cessé d'évoluer ces 30 dernières années. Cette nouvelle étape peut permettre de réfléchir sur un véritable projet de vie pour les 275 000 habitants de ce nouveau territoire : emploi, développement industriel et économique, habitat, transport, environnement, alimentation et agriculture, équipements ... autant de sujets qui sont inscrits sur la feuille de route de la Communauté Urbaine à naître. Mais des interrogations subsistent encore sur la future place des communes et sur la proximité des services à la population. Les débats en cours et à venir sont passionnants et sont surtout au cœur de la vie quotidienne de chaque citoyen. Ce dossier a pour ambition de donner à tous des repères afin que « chaque citoyen puisse mesurer les enjeux et donner son avis ». C'est en tout cas le souhait émis par Christine Morel.

En quelques chiffres...



Débat, décision et politiques publiques

Pour préparer les sujets de débat et le contenu des délibérations :

Un bureau de **45** membres
26 issus de la Codah,
10 de la communauté de communes de Criqueotot-L'Esneval
9 de Caux Estuaire.

Pour impulser et développer les politiques communautaires :

15 vice-présidences
dont **13** pour l'ex-Codah
1 pour l'ex-Caux Estuaire
1 pour l'ex-C.C. de Criqueotot-L'Esneval

Pour débattre et voter les délibérations :

Un conseil de **130** membres
59 élus pour Le Havre
8 pour Montivilliers
4 pour Gonfreville-L'Orcher
4 pour Harfleur
3 pour Sainte-Adresse
3 pour Octeville-sur-mer
2 pour Saint-Romain
1 conseiller pour chacune des autres communes.

Régularité des réunions

Le bureau communautaire et le conseil communautaire se réuniront **7** fois par an
Des conférences thématiques auront lieu **4** à **7** fois par an
L'ensemble des **54** maires se retrouveront **3** à **4** fois par an lors de conférences où les grandes orientations seront débattues et définies

Les enjeux

Les ambitions politiques

Dans un contexte de lutte contre les inégalités territoriales sur fond de développement de la compétitivité nationale, les gouvernements les plus récents abandonnent le couple Commune / Département pour changer d'échelle de gestion de l'action publique locale en renforçant les Régions et les regroupements de communes (l'intercommunalité). Ainsi, l'État favorise l'élargissement des périmètres des communautés dans le but affiché d'améliorer les services publics locaux tout en permettant des économies d'échelle. Ainsi, la future communauté urbaine de la pointe de Caux – qui ne dispose encore ni de nom ni de logo – entend s'appuyer sur une conjoncture régionale spécifique pour asseoir son projet et amplifier son champs d'action.

Un contexte régional porteur

La réunification des deux Normandie(s) insuffle aux différents territoires qui les composaient une meilleure capacité à travailler ensemble pour faire jouer leurs atouts respectifs : si l'agglomération du Havre est le cœur de l'axe vallée de Seine vers Paris, site industriel de portée nationale, mais aussi premier port français pour le commerce international, les communautés de Rouen et Caen se prévalent également d'avantages économiques et industriels avérés.

La pointe de Caux, une idée ancienne à renouveler

La mise en cohérence de l'ensemble des collectivités de la pointe de Caux apparaît plus que jamais une nécessité. Bassin de vie particulièrement homogène, la pointe de Caux appelle les acteurs publics à travailler ensemble pour une ambition commune : miser sur le renouveau de l'industrie, sur l'économie circulaire, le dynamisme de son agriculture, la qualité de son enseignement supérieur et ses atouts touristiques pour devenir une métropole maritime internationale.

Matière à réflexion

Pour nombre d'élus harfleurais, et notamment Christine Morel, la fusion des trois intercommunalités connaît dans sa méthode une précipitation qui confine à l'urgence d'instaurer une structure de pilotage technique des politiques communautaires ; mais cette réalité ne doit pas occulter l'importance voire la prépondérance du projet politique.

Ce changement d'échelle territoriale est gouverné par des enjeux liés à l'indispensable répartition des richesses au sein du territoire, ou, autre exemple, entre centres denses et milieu rural.

De par sa situation « médiane » sur les plans démographique, géographique et financier, la ville d'Harfleur sera représentée dans la Communauté Urbaine par des élus animés d'un certain niveau d'exigence en matière d'équité entre les territoires (avec notamment une grande vigilance sur les critères de ressources financières) et de proximité des différents services avec la population.

Dans la future Communauté Urbaine, les élus harfleurais confirmeront leur attachement à la construction intercommunale tout en veillant à garder une certaine autonomie de décision et de gestion sur certains sujets, dans l'intérêt des Harfleurais.

Des questions fondamentales vont être posées aux nouveaux élus communautaires dans les prochains mois :

- Quelle politique fiscale appliquer entre ménages et entreprises, quel rôle et quel périmètre d'intervention pour les services communautaires ?
- Quels tarifs appliquer aux services proposés à la population, comme les transports ?
- Quelle politique mener face aux enjeux climatiques ?
- Quelle ambition en faveur de l'emploi et de la formation, notamment universitaire ?
- Quelle politique du logement mener ?...

Autant de sujets qui seront au cœur des réflexions et interventions des élus communautaires harfleurais.

Les compétences

Les grandes compétences obligatoires de la Communauté Urbaine

La Codah, depuis sa création, a déjà intégré et développé de nombreuses compétences dans des domaines touchant à la vie quotidienne de chaque habitant. La prochaine Communauté Urbaine (C.U.) verra ses compétences renforcées dans plusieurs domaines. Petit tour d'horizon pour bien comprendre qui fera quoi à compter du 1er janvier prochain.

Les nouvelles compétences

Urbanisme

Plans Locaux d'Urbanisme / Poursuite des PLU de chaque commune jusqu'à leur refonte dans un grand PLU Intercommunal (dans un délai aujourd'hui inconnu).

Autorisations d'urbanisme (dont permis de construire) / Dans un souci de proximité avec les usagers, les autorisations d'urbanisme seront cependant instruites dans chaque commune par le maire, en lien avec la Communauté Urbaine.

Développement économique

Création et gestion des zones de développement économique.

Voirie et éclairage public

Création, aménagement, entretien et signalisation des voiries (hors voies nationales, départementales et voies privées).

Développement et entretien du réseau d'éclairage public.

Parcs et aires de stationnement

Création, aménagement et entretien (en revanche, le stationnement sur voirie communale reste de la compétence des communes).

Services d'incendie et de secours

Entretien et développement du réseau incendie et financement du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours

Énergie

Distribution publique d'électricité et de gaz.

Création et entretien des sites de charge de véhicules électriques.

Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid urbains.

Déjà exercées par la Codah

La mobilité

Plan de Déplacement Urbain / Extension de l'actuel PDU à l'ensemble de la Communauté Urbaine.

Définition et Gestion du réseau de transport public.

Transport scolaire et transport des personnes à mobilité réduite (partenariats possibles avec la Région et le Département).

À ces grandes compétences s'ajoutent des domaines d'intervention couverts aujourd'hui par la Codah, comme des campagnes de prévention santé, des actions dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation (création d'un Plan Alimentaire Territorial), des actions liées à la gestion des risques industriels, des soutiens à des opérations favorisant l'attractivité du territoire, comme par exemple la Fête de la Scie...

Qu'est ce qu'une « compétence » ?

Ce terme est utilisé pour désigner une partie bien définie d'une politique publique.

A l'échelle communale, la ville a par exemple pour compétences la gestion et l'entretien des écoles primaires, des cimetières ; au niveau départemental, on compte comme exemple de compétence l'administration du RSA ou la gestion et l'entretien des collèges ; la Région, quant à elle, est compétente en matière de planification économique et de formation et gère à ce titre les lycées ; l'État, outre les fonctions régaliennes (défense nationale, police, justice) intervient par exemple au niveau de la formation universitaire.

3 maires

...dans la coopération

Gérard Eude

Des syndicats de communes à la Codah

Maire de 1977 à 2003, vous avez connu le passage de syndicats nombreux et spécialisés à la Codah. Quelles contraintes et avantages avait cette multiplication de structures ?

Gérard Eude : « Un certain nombre de syndicats intercommunaux couvraient effectivement des domaines bien spécifiques. Ainsi le SITRAH, pour les transports interurbains, permit une appréciable extension des réseaux et la sauvegarde de la desserte ferroviaire vers Harfleur, Montivilliers Epouville et Rolleville. Le SERAPBL permit de lutter

efficacement contre les risques d'inondation après les crues de 1980.

Le SIEHGO continue de conforter une certaine solidarité financière entre Gonfreville l'Orcher et Harfleur. La naissance de la CODAH fût l'objet de très sérieuses confrontations, notamment dans la recherche de réduction des inégalités de capacités financières entre les différentes communes et l'écrasante disproportion démographique avec Le Havre, qui continue de peser quelque peu. Les élus d'Harfleur ont évidemment poursuivi cette recherche de meilleurs équilibres.

Les choix opérés sont cependant restés très liés aux différentes orientations politiques (tarifs publics, taxe d'enlèvement des ordures ménagères...).

Ainsi, les intercommunalités peuvent faciliter la mise en commun de services.

Elles n'excluent aucunement les risques réels de « destructuration des structures » au sein desquelles la commune reste un élément fondamental de démocratie. »



François Guégan

Acteur de la construction de la Codah

Maire de 2003 à 2015, vous avez contribué, notamment en tant que vice-président de la Codah, à la construction de cette nouvelle intercommunalité. Quels objectifs politiques avez-vous porté au sein de la Codah ?

François Guégan : « Je me suis d'emblée inscrit dans une perspective « vigilante et constructive » et c'est le cap que j'ai poursuivi et que Christine Morel poursuit au sein de ce qui va devenir désormais la Communauté Urbaine. Vigilance pour corriger les inégalités financières entre communes liées à la géographie et l'histoire de chacune. Harfleur a pu ainsi bénéficier (un peu) d'une solidarité de l'agglomération. (...) Mais l'essentiel a été dans la construction avec d'autres qui ne partagent pas forcément mes convictions politiques d'un projet d'agglomération qui réponde aux besoins des habitants (emploi, formation, transports, loisirs et culture). »

Sur quels sujets plus particulièrement, pensez-vous avoir pu faire évoluer les actions communautaires ?

« Ma première action forte, car j'ai été élu Maire à peine 6 mois avant les grandes inondations de juin 2003 a été de pousser à une prise en charge par la Codah d'un vaste dispositif de lutte contre les inondations.

Ensuite pendant 12 ans j'ai travaillé dans le domaine dont j'exerçais la vice-présidence (l'eau et l'assainissement), au développement et à la modernisation de ce service au public si vital (extension de la régie de distribution d'eau potable, tarification sociale, construction de la nouvelle station d'épuration..). Mais je me suis beaucoup investi dans d'autres sujets qui me tenaient à cœur : l'indispensable engagement de l'agglomération dans le développement de l'Université, l'aménagement du territoire dans le respect d'un environnement

durable. (...) Enfin la problématique du logement, si prégnante dans l'agglomération, m'a amené à intervenir très souvent, à être toujours écouté et (presque toujours) entendu. »

Finalement, quel bilan tirez-vous de cette implication intercommunale ?

« Je crois indispensable le travail en commun que génère l'intercommunalité, la mutualisation des moyens a un effet levier sur les réalisations : pensez aux dizaines de millions dépensés pour les ouvrages de lutte contre les inondations dont je parlais tout à l'heure !

Comme élus harfleurais, nous portons fortement nos convictions humanistes et l'intercommunalité leur permet souvent de se concrétiser dans l'intérêt des habitants bien au-delà des frontières de notre commune. »



3 étapes...

intercommunale



Christine Morel

Une nouvelle ambition à construire pour le territoire

Maire d'Harfleur et vice présidente de la Codah depuis octobre 2015, vous êtes directement impliquée dans la création de la nouvelle Communauté Urbaine. Sur quelles bases a-t-il été décidé de regrouper les trois territoires de la Pointe de caux ?

Christine Morel : « Il faut tout d'abord rappeler que ce projet d'élargissement de notre intercommunalité date déjà de quelques années.

Les habitants de ce nouveau territoire, nous le savons tous, utilisent déjà des services tels que les hôpitaux, les établissements d'enseignements supérieurs et encore bien d'autres services, qu'ils soient publics ou privés. (...) C'est ce qu'on appelle le « Bassin de vie ». Ce nouveau territoire sera globalement calqué sur le bassin de vie de nos populations.

Des coopérations existaient déjà entre nos 3 intercommunalités mais cela se faisait ponctuellement. Aujourd'hui l'intérêt des populations est qu'une réflexion commune sur l'ensemble des compétences de cette Communauté Urbaine puisse être mise en place.

La seule chose que je regrette, car je pense toujours que cette évolution ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble de la population, c'est la rapi-

dité de ce changement et le manque de concertation en amont du projet. Aujourd'hui que la création de la Communauté Urbaine est actée, il n'est plus temps de polémiquer mais il nous faut travailler ensemble avec toutes les communes. »

Lors du vote sur la création de la C.U. en conseil municipal d'Harfleur, vous avez regretté l'absence préalable de projet de territoire. Pouvez-vous nous expliquer cette réserve ?

« J'aurais souhaité qu'avec l'ensemble des 54 Maires nous ayons pu déterminer un projet pour notre territoire. Par exemple faire de l'environnement un point fort. Et donc travailler entre autre sur le transport (bus, car, chemin de fer,...), la pollution, les espaces verts, l'agriculture et nos modes de consommation... Un autre axe important aurait pu être le développement industriel (quelles infrastructures mettre en place ? L'utilisation de l'axe Seine, le choix des lieux d'installation possible...). Avoir un projet commun, c'est aussi mettre en avant des valeurs et devenir plus lisible pour attirer des nouvelles entreprises ou habitants. Pour l'instant cette réflexion est encore, pour moi, trop absente de nos discussions. »

Des groupes de travail des maires ont été mis en place depuis début octobre afin d'étudier l'ensemble des sujets sur lesquels la Communauté Urbaine devra se prononcer à partir de début janvier. Quel rôle y jouez-vous ?

En tant que présidente du cycle de l'eau et de l'assainissement, j'ai assuré la fonction de présidente du groupe de travail dédié à ce sujet.

En tant que membre, j'ai privilégié ma présence dans les groupes portant sur les Finances, la Voirie, le PLUI, et les Ressources Humaines. Jean Gabriel Brault et Dominique Bellenger sont présents sur les groupes de travail traitant de la Mobilité, de la Sécurité, des Risques Industriels et du Numérique. Notre rôle est d'apporter une expérience et un regard différent sur les problématiques soulevées. Chaque commune, quel que soit sa taille, qu'elle soit rurale ou péri-urbaine, doit pouvoir trouver sa place dans cette C.U. et nous sommes donc très vigilants sur les moyens qui seront accordés pour maintenir la proximité entre la C.U., les municipalités et les habitants.

Communauté Urbaine, quels financements ?

Les recettes de l'agglomération proviennent des impôts (sur les entreprises et sur les ménages), la taxe sur ordures ménagères, les recettes des services (facture d'eau, tarifs des transports) et des dotations d'État.

Le point de vue de Christine Morel : « Les intercommunalités sont aujourd'hui confrontées aux mêmes problèmes financiers que les communes : transferts de charges de l'État, baisse des dotations financières, et retour à une tutelle de l'État sur les finances. Ainsi la Codah a signé le dispositif de contractualisation financière avec l'État qui encadre l'évolution annuelle des dépenses des grandes collectivités en la limitant à 1,2 % de hausse. Beaucoup d'élus et notamment leur principale association, l'AMF (Association de Maires de

France) ont dénoncé ce retour d'un contrôle renforcé de l'État sur les dépenses des communes et de leurs regroupements. La suppression progressive de la Taxe d'Habitation, si elle représente un gain non négligeable pour nombre de familles, représente à terme un risque fort de dégradation des services à la population gérés par les communes ou les intercommunalités.

En effet, la compensation des recettes de la taxe d'habitation promise par l'État n'est pas encore connue à ce jour et pourrait donc être remise en cause à tout moment, mettant ainsi en grandes difficultés financières les collectivités territoriales qui n'auraient d'autres choix que de réduire des services à la population. Je suis donc particulièrement vigilante sur les ressources de la future C.U. comme je le suis sur celles d'Harfleur. »



L'axe **Mayville – côte d'Orcher** revisité

S'inscrivant dans la continuité directe de la réfection de la route d'Oudalle opérée en 2015, l'axe Mayville – côte d'Orcher est revisité pour davantage de sécurité, plus d'espace, et surtout une belle revalorisation paysagère de ce quartier très passager.

Parmi les aménagements programmés dans le mandat 2014-2020, l'amélioration des entrées de ville tient une place prépondérante. Après la requalification des liaisons centre-Beaulieu (rue de la Gaité), Fleurville-Beaulieu (giratoire à la rencontre des rues Engels et Doumer) et centre-Fleurville (giratoire rue Chopin), la mise en sécurité de la rue Robert Ancel (été 2018), la ville poursuit son programme de réfection de l'entrée de ville commune avec celle de Gonfreville l'Orcher. Cet axe très fréquenté, assurant le lien entre Mayville, le centre ville (école des Caraques), le quartier des Coteaux et de la côte d'Orcher, fera peau neuve au fil des prochains mois.

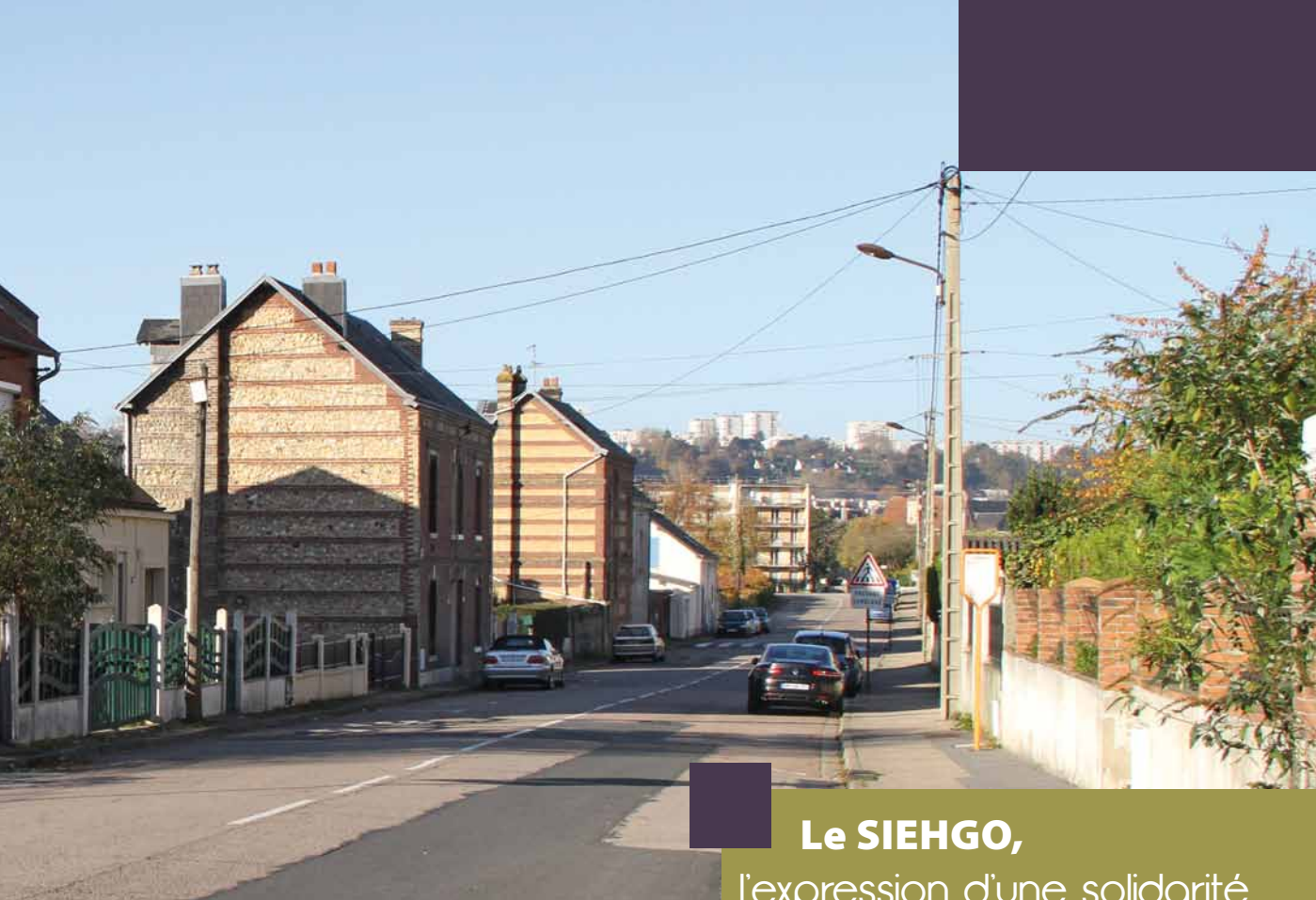
Des enjeux pratiques liés à l'identité du quartier

De nombreux résultats sont attendus : une meilleure sécurisation de la circulation automobile et piétonne, une optimisation des conditions de stationnement, une accessibilité accrue ainsi qu'un embellissement paysager du site sont au programme. Les aménagements auront en effet pour vocation de ralentir les flux automobiles et de simplifier les carrefours tout en garantissant un meilleur passage des bus et véhicules encombrants. Les piétons seront également mieux guidés dans leurs trajets, tout d'abord par des voies douces bien séparées de la chaussée, puis grâce à une meilleure prise en compte des nécessités de tranquilliser les points de rencontre avec les véhicules. Enfin, l'impact le plus évident de cet aménagement d'envergure se situera dans une accentuation de l'identité même de cet axe, puisque tout est pensé pour maximiser l'ouverture paysagère sur la porte de Rouen, fleuron visuel du quartier.

Un travail sur-mesure avec les différents partenaires

Pour la mise en œuvre de ce réaménagement, la Ville, par l'intermédiaire du SIEHGO maître d'ouvrage de l'opération (voir encadré), mène un travail sur-mesure avec ses partenaires :

- pour la question des transports en commun, rapprochement avec LIA concernant les 6 arrêts de bus, qui se verront requalifiés en quais sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- pour l'eau et l'assainissement ainsi que pour les ordures ménagères, synergie avec la Codah pour la rénovation des réseaux existants et l'harmonisation des différents points de collecte des sacs poubelles et des bouteilles en verre,
- pour l'effacement de l'ensemble des réseaux par leur mise sous terre, coordination des opérations avec Grdf, Enedis et Orange,
- pour le réaménagement des abords des habitations collectives, réflexion commune avec les bailleurs Alcéane (logements boulevard du midi) et Habitat 76 (logements la Pêcherie),
- ...enfin, concernant les habitations individuelles se trouvant dans le périmètre, chaque résident sera concerté pour les éventuels impacts constatés sur leur maison ; à ce titre, une première réunion publique a eu lieu le 6 novembre dernier avec les riverains du quartier.



Le SIEHGO, l'expression d'une solidarité de proximité

Le mot de Jean-Gabriel Brault, 1^{er} adjoint de la ville d'Harfleur et membre titulaire du Comité syndical du Siehgo

Comme la route d'Oudalle et l'avenue de la Résistance, la route de Gournay et la rue Robert Ancel, la route boulevard du Midi - côte d'Orcher constitue un des nombreux traits d'union entre Gonfreville l'Orcher et Harfleur. Ces liaisons facilitent au quotidien les échanges entre nos deux communes. Nous avons donc la volonté avec nos collègues Gonfrevillais de transformer cet axe qui n'est plus aujourd'hui adapté aux exigences de sécurité et de confort des piétons, cyclistes et automobilistes. En outre, il s'agit d'anticiper la livraison de nouveaux logements dans le quartier des Coteaux et de la Pêcherie. La conduite de ces travaux a été confiée au cabinet *Arc en Terre* qui connaît bien notre ville (il a notamment orchestré la transformation de la Porte de Rouen). Le calendrier du chantier prévoit un démarrage des travaux en décembre prochain et un achèvement à l'automne 2019.

Le Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des villes d'Harfleur et Gonfreville l'Orcher est une instance facilitant la programmation et le financement de travaux pouvant bénéficier aux habitants des deux communes limitrophes. Les participations à la requalification des berges de la Lézarde en 1999 et à la construction de la Forge en 2009 apparaissent comme deux exemples probants de cette entente politique basée sur des intérêts communs à renforcer la qualité du niveau de service d'Harfleur. Le Siehgo a également financé la première tranche de l'aménagement de l'entrée de ville située dans le quartier de Mayville, ouvrage dont la requalification du boulevard du midi et de la côte d'Orcher constitue la poursuite.





Le Marché de Noël

Pour ne pas faillir à sa réputation, une quarantaine d'artisans seront présents sur le marché tout le week-end : vins, champagnes, chocolats, pains d'épices, huîtres, escargots, fromages, charcuteries, condiments de Noël ou encore confitures et bûches permettront de préparer vos achats pour les repas de fêtes. Côté cadeaux, les idées ne manqueront pas dans les stands des associations et des artisans : savons, décorations, bijoux, bougies, sacs, ours en peluche, travail du bois, couronnes de Noël...

Les visiteurs pourront également se faire plaisir pendant le marché en dégustant marrons chauds, crêpes ou galettes, mais aussi de la barbe à papa... Le tout agrémenté d'un vin ou chocolat chaud !

Vendredi 30 novembre :

Patinoire de plein air : 16h - 19h

Place Victor Hugo

(Prévoir gants – port du casque obligatoire - gratuit)



Arrivée du père Noël et de ses lutines : 17h30

Devant l'Hôtel de Ville

(chocolat chaud et vin chaud offerts après son arrivée)

Noël solidaires avec les associations

16 associations caritatives seront présentes tout le week-end, proposant de l'artisanat du monde entier, des présentations de Noël, des crêpes, des gâteaux... pour un Noël solidaire (Diab Création, Un camion citerne pour les Sarahouis, Mouvement de la paix, Le sourire des enfants du Havre et d'ailleurs, Construisons ensemble, Secours Populaire, Copains du Monde, DPK dispensaire pour Koundel, Picassolidarité, Les Amis de Goma, Artisans du Monde, Ecole Dolto, Couture et travaux manuels, Les p'tits Coty, La joie des enfants du Bénin, Petite Main D'Espoir.)

Samedi 1^{er} décembre de 14h à 19h :

Patinoire de plein air

14h - 19h

Place V. Hugo

(Prévoir gants - port du casque obligatoire - gratuit)



L'Atelier du Père Noël

Le père Noël nous fait l'honneur de rester tout le week-end dans notre ville. Alors nous avons décidé de lui réserver une belle surprise !

Afin qu'il se sente comme chez lui, nous allons faire venir du Pôle Nord une partie de son atelier...

14h - 19h à la Bibliothèque E. Triolet

(photos autorisées)

Atelier « décorations de Noël »

Bibliothèque E. Triolet - 15h - 18h

Les Fanfarfadets de Noël

Quand vient l'hiver et la période de Noël, c'est l'effervescence au pays des lutins et des elfes ! Chacun s'occupe de préparer ce moment en travaillant d'arrache-pied. Mais voilà, 3 trublions, ont pris la poudre d'escampette en empruntant le traîneau de leur barbu de patron.

C'est donc chargés de cadeaux qu'ils arpenteront les rues avec leur char lumineux et musical.



La parade lumineuse et musicale de la Cie Tewhoola

Le vol des acrobates, l'énergie de la musique et la magie des lumières poussent chaque jour à allumer des étincelles pour que les regards brillent, que les corps vibrent et que les cœurs palpitent...

« Gospel for you Family »

Église St-Martin – 20h

La chorale Gospel For You Family sillonne la France et l'Europe depuis plus de 10 ans. Son chef de chœur Sylvain Padra revisite chaque année un répertoire essentiellement constitué de classiques du Gospel et de Negro Spirituals tirés de la tradition afro-américaine.

Concert GRATUIT sur réservation au 02 35 13 30 09





Dimanche 2 décembre de 10h à 18h

Patinoire

10h - 13h - 14h - 18h - Place Victor Hugo
(Prévoir gants - port du casque obligatoire - gratuit)

L'atelier du Père Noël

10h - 12h30 - 14h - 18h à la Bibliothèque E. Triolet
(photos autorisées)

Atelier « décorations de Noël »

à la bibliothèque E Triolet 10h - 12h30 - 14h - 18h

Les Féerocks de Noël du collectif FZ

Des échassières reines des glaces vous couvriront de plumes blanches...Elles seront accompagnées d'un duo de musiciens qui vous interprétera les grands standards de Noël sauce soul/jazz douce, ou swing/rock relevée !

La chaîne chantante de l'église St-Martin

Durant tout l'après-midi, des chorales se succéderont et profiteront de la belle acoustique de l'église Saint-Martin pour proposer un programme éclectique qui ravira le public d'amateurs et de néophytes. Venus de toute la

région, les choristes vous feront découvrir des répertoires variés (grands classiques, chants de Noël, gospel...) et réchaufferont vos cœurs à l'approche de l'hiver.

Entrée libre - Tout public

Et encore bien d'autres surprises !

Programme complet sur notre site internet :

www.harfleur.fr



Actu



Expo-vente Artisans du Monde Samedi 24 et dimanche 25 novembre

Les membres de l'association Artisans du monde sont fiers de vous inviter à leur exposition-vente annuelle les 24 et 25 novembre au centre culturel La Forge. C'est la 20ème édition cette année, elle aura donc un goût particulier. Grâce à l'espace offert par La Forge, l'association peut proposer au public des articles plus nombreux et plus variés que ceux habituellement disponibles dans la boutique de la rue Gambetta.

Sacs en cuir, bijoux, objets de décoration, vaisselle, belles bougies, peluches, jouets en bois, écharpes et étoles, tissus, arbres de vie, chocolats, fruits secs, céréales d'ailleurs, thés et cafés de qualité... : nos producteurs travaillent dans le respect de l'environnement et leurs produits sont bio.

C'est la vie d'artisans et d'agriculteurs réunis en coopératives en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie que nous défendons en faisant une place aux produits du commerce équitable dans nos achats. Cette organisation leur permet de rester

dans leur village, dans leur pays, d'y vivre de leur travail, de garder leur langue et leur culture, d'y élever leurs enfants. C'est la chance d'avoir une vie décente pour des milliers de familles dans le monde.

«Autres échanges, autre monde» : c'est le mot d'ordre qui résume l'action d'Artisans du Monde, indiquant qu'un autre commerce, plus juste, plus équitable, doit se développer entre pays riches et pays pauvres. Pour nous, c'est

aussi «autres achats, autre monde» qu'il faut comprendre : les consommateurs d'ici sont la clé de ce changement.



Horaires :
Samedi 10h à 13h et 14h à 19h
Dimanche 10h à 13h et 14h à 18h
La Forge - Le Creuset

Saison culturelle - La Forge - prochains rdv

Du 23 novembre au 11 janvier

Exposition «Un chant de Noël» Le Noël du passé, du présent et du futur

Entrée gratuite, aux heures d'ouverture de La Forge. Dans le cadre des festivités de Noël. Exposition participative autour du conte de Charles Dickens «Un chant de Noël» avec les accueils péri-scolaires des écoles d'Harfleur

C'est la veille de Noël, les rues sont animées et chacun prépare joyeusement le réveillon. Le vieux Scrooge, avare et solitaire, est furieux. Il refuse l'invitation de son neveu et s'enferme chez lui. C'est alors que le fantôme de son ancien associé lui apparaît, suivi bientôt de trois autres spectres, plus inquiétants les uns que les autres. Scrooge est entraîné malgré lui dans un fabuleux voyage à travers le temps.

Écrit à la suite d'un voyage à Manchester, où Charles Dickens, visionnaire au grand cœur, avait défendu l'éducation comme moyen de lutte contre la pauvreté, «Un Chant de Noël» préfigure les premières réformes pour humaniser le travail dans l'Angleterre industrielle de la reine Victoria. L'histoire de Scrooge, vieil avare grincheux et solitaire que trois fantômes vont convertir, la nuit de Noël, à la gentillesse et à la bonne humeur, continue de séduire petits et grands depuis sa parution

en 1843. Drôle et émouvant à la fois, ce conte renoue pour notre plus grand plaisir avec le mythe du paradis terrestre.



Pour illustrer l'exposition

Conte - Par Touches d'Histoires

Découvrez un conte inspiré de l'œuvre de Dickens «Un chant de Noël» qui fera voyager les enfants dans le temps et dans leur imaginaire. Les enfants découvriront Noël comme ils ne l'ont jamais vu !

Spectacle tout public à partir de 4 ans

Accès libre sur réservation au 02 35 13 30 09

La Forge - Galerie des Fondateurs

Les mercredis 28 novembre, 5 décembre

et 19 décembre à 17h30

Samedi 1er décembre - 20h

Gospel for you family

Entrée gratuite sur réservation au
02 35 13 30 09

Composée de chanteurs de gospel professionnels, la chorale Gospel For You Family sillonne la France et l'Europe depuis plus de 10 ans maintenant.

Son chef de chœur, Sylvain Padra, revisite chaque année un répertoire essentiellement constitué de classiques du Gospel et de «Negro Spirituals» tirés de la tradition afro-américaine. Chaque choriste offre le meilleur de lui-même pour transmettre toute l'émotion et la beauté de cet héritage exceptionnel !

Durant le Marché de Noël - Église St Martin

{HORS LES MURS} Dimanche 2 décembre - journée en continu

Chaîne chantante

Entrée libre - Concerts de chorales

Durant tout l'après-midi, des chorales se succéderont et profiteront de la belle acoustique de l'église Saint-Martin pour proposer un programme éclectique qui ravira le public d'amateurs et de néophytes. Venus de toute la région normande, les choristes vous feront découvrir des répertoires variés (grands classiques, chants de Noël, gospel...) et réchaufferont vos cœur à l'approche de l'hiver !



À venir, le 16 décembre

Diotime et les lions De Contour progressif

+ d'infos dans votre Zoom de décembre



DANSE
chant
& image



Conseil Municipal

Conseil Municipal des Jeunes

En accord avec sa politique de démocratie participative, la municipalité met en place un Conseil Municipal des Jeunes. Voici la liste des candidats élus ! Nombre d'inscrits : 1086 - Votants : 770 - Exprimés : 736

École des Caraques - Nombre de votants : 321



BROWN Aïna
CM1



CERTAIN Calvin
CM1



LUCAS Gabriel
CM1



GHODBANE Maëlane
CM2



LIBER Maïlys
CM2



École André GIDE - Nombre de votants : 166



BRUBAN Clara
CM1



MERIOT Tao
CM1



BERGERON - BESSON Zoé
CM2

École de Fleurville

Nombre de votants : 76



BARET Raphaël
CM1



LISSILOUR Lyna
CM2



Collège Pablo PICASSO

Nombre de votants : 207



BLONDEAU Ninon
6^{ème}



MALANDAIN Adryan
6^{ème}

Prochain Conseil Municipal :

Lundi 5 novembre

18h - Salle du parc

*Les synthèses et PV des conseils
sont disponibles sur www.harfleur.fr*

Prochain conseil de la Codah

Jeudi 22 novembre 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Programme des animations retraités

Mardi 6 Novembre :

Dictée : 14h30 à la résidence

Vendredi 9 Novembre :

Soirée cartes (tarot, manille...)

20h à la résidence des 104

Samedi 24 Novembre :

Dîner spectacle cabaret au « Art Sport Café »

19h sur inscription préalable

Mardi 27 Novembre 2018 :

Soirée récréative

le rdv des familles 18h-20h la forge

Inscription pour le repas des anciens
du 13 au 27 décembre

Mercredi 20 février : Centre ville

Jeudi 21 février : Beaulieu

Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.

Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.

Les ateliers du Pôle Solidarité

Ateliers du Numérique

Connaissances de base en informatique,
démarches sur internet, réseaux sociaux...

Les lundis 5, 12, 19 et 26 novembre de 14h à 16h

Point accueil jeunes

Ateliers cuisine

Pour celles et ceux qui savent déjà cuisiner ou qui
veulent apprendre.

Les mardis 13 et 27 novembre de 14h à 16h

Point accueil jeunes

Ateliers décoration / couture

Apprendre et partager des techniques simples,
participer à la décoration d'animations municipales.

Les jeudis 8 et 22 novembre de 14h à 16h

Point accueil jeunes

Atelier santé avec Béatrice Requier naturopathe

Apprendre à identifier son niveau de stress et ses effets
sur soi.

Vendredi 16 novembre de 14h à 16h

Point accueil jeunes

Animations gratuites proposées par le CCAS d'Harfleur - Ouvert à tout public sur inscription

Renseignements - inscriptions : Pôle Solidarité 02 35 13 30 84

Don du sang - Harfleur, octobre 2018

L'établissement Français du Sang a organisé, le 17 octobre dernier à La Forge, une collecte de don du sang. Ce fut une belle contribution puisque 64 candidats ont participé au don.

Grâce à cette action, il pourra mettre à la disposition des Hôpitaux ces produits sanguins et répondre ainsi aux besoins des malades.

Etablissement Français Du Sang

75 rue Bernardin de Saint-Pierre

76600 Le Havre

Tél : 02 35 21 19 33



Carnet

Décès :

10/10/18 LEMELLE Thérèse

07/10/18 CHARLES David

29/09/18 ROMANETTI Denise

28/09/18 BARRAY Gilberte

28/09/18 COTTARD Joël

23/09/18 VAUCHEL Renée

22/09/18 LEFEVRE Michel

17/09/18 CAPELLE Simone

16/09/18 PRIOUX Alain

Mariages :

29/09/18 LÉ BER Cédric et LEBESNE Elise

Naissances Erratum :

19/08/18 SMITH Swann

16/08/18 BOISSELIER Elijah

15/08/18 CARRE Malo

10/08/18 JEGER Manon

04/06/2018 ZENASNI Kailiyah

02/06/18 LAGRUE Thibault

Rodéos motorisés : vers davantage de sévérité

Le code de la route dispose depuis le mois d'août de trois articles fixant quelques réponses adaptées, cohérentes et dissuasives aux différentes pratiques de rodéos motorisés sur la voie publique. Parce qu'ils compromettent intentionnellement la tranquillité publique et la sécurité des autres usagers de la route, ces forfaits commis individuellement ou en groupe sont passibles de sanctions allant du simple rappel à la loi à des peines d'emprisonnement dans le cas où des facteurs aggravants sont observés (conduite sous l'emprise d'alcool et/ou de stupéfiants, non-détention de permis, délit de fuite...).

Selon la gravité des comportements, les auteurs de rodéos à deux ou quatre roues s'exposent à la confiscation du véhicule, à la suspension ou annulation du permis, ou, plus sévère, des jours de travaux d'intérêt général, voire un jugement en comparution immédiate. L'obligation de suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière est une peine souvent prononcée. Pour confondre le ou les auteurs, le flagrant délit n'est pas le seul motif si les faits sont filmés par une ou plusieurs caméras de vidéoprotection.

**Vous constatez un rodéo sur la voie publique ?
Veuillez contacter la police nationale en composant le 17.**

Les élus à vos côtés

**Vous souhaitez rencontrer
un élu municipal ?**

**Pour prendre rendez-vous
avec Madame le Maire ou
un adjoint, contactez :**

**le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr**

Pharmacies

*Dans la journée, appelez
votre pharmacien habituel.*

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

**Pharmacie
de la place d'Armes**
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

**Après 20h, appelez le
3237**

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
**114 : Secours
personnes sourdes
et malentendantes
(sms/fax)**

**112 : Urgence
depuis un portable**

Sinon, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le
numéro de téléphone
de l'astreinte technique de la ville

Infos Travaux

Réfection de la salle R. Cance

La requalification de la salle multisports suit son cours.

On peut noter deux avancées à ce jour :

- la construction d'une extension de 40m² destinée à offrir aux différents clubs un espace de rangement de leur matériel
- l'aménagement d'une rampe de béton à l'attention des personnes à mobilité réduite, créant un maillage aux trois sorties de secours.

Restent à venir le démontage de la toiture puis la pose d'un nouveau bardage, à même de restaurer l'étanchéité du bâtiment.



Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :
<http://www.transports-lia.fr/ou> sur smartphone « LiA les lignes de l'agglomération »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?
pour toutes questions sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25
Rendez-vous sur www.agglomeration-lehavre.fr

4G et Tnt : ce qu'il faut savoir pour se préparer



Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit sur toute la France métropolitaine le 5 avril 2016, permet désormais de diffuser l'ensemble des chaînes de la TNT avec un nombre de fréquences moins important. Les fréquences dégagées par cette opération pourront désormais être transférées au secteur de la téléphonie mobile pour leurs déploiements 4G (et 5G à l'avenir) et répondre ainsi à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60 % par an en France.

Des opérations techniques sont toutefois nécessaires pour assurer ce transfert : des changements de fréquences de la TNT sont planifiés sur 13 phases successives qui concernent chacune une partie différente de la France métropolitaine. La 1^{ère} phase (phase 0), en Ile-de-France, a déjà eu lieu en avril 2016, en même temps que le passage à la TNT HD. Les 12 autres se dérouleront d'octobre 2017 à juin 2019.

La phase concernant la Seine-Maritime est prévue pour mai 2019.

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau (voie hertzienne terrestre) sont concernés par ces changements de fréquences. Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont pas impactés. Si vous recevez la TNT par antenne-râteau, vous devrez effectuer une nouvelle recherche des chaînes lorsque les changements de fréquences concerneront votre zone pour retrouver l'ensemble de vos programmes.

Coupe du Monde féminine FIFA 2019

La billetterie est ouverte pour le grand public !

La Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ réunira les meilleures joueuses du monde dans de superbes enceintes du 7 juin au 7 juillet 2019.

Le Stade Océane, d'une capacité de 25 278 spectateurs, recevra 7 matchs de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ dont 5 rencontres de groupes, un 1/8^{ème} de finale et un 1/4 de finale.

Les packs destinés au grand public sont en vente sur tickets.fwwc19.fr depuis le 19/10
Toutes les infos sur www.harfleur.fr

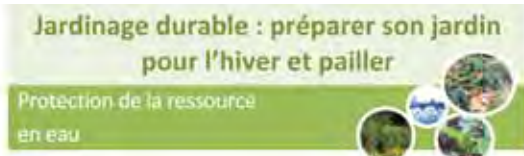


Zéro phyto : on y est !

Après les collectivités qui ont l'obligation de mettre en œuvre le «zéro phyto» dans leurs espaces publics, la loi Labbé va également s'appliquer pour les particuliers au 1^{er} Janvier 2019.

Les particuliers n'auront plus le droit d'acheter mais également d'utiliser ni même de détenir de pesticides.

Dans ce cadre, la CODAH organise une animation (en deux lieux et deux temps) à destination des jardiniers amateurs afin de les sensibiliser au jardinage au naturel :



Les thématiques sur l'hivernage du jardin (paillage) et les engrais verts seront abordées lors de cette animation.

Afin que cette animation soit accessible au plus grand nombre, il y aura deux séances :

le 8/11/2018 à Yport à 18h

le 14/11/2018 à Saint-Eustache-la-Forêt à 14h30.

Salon Réinventif Édition 2018

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, la CODAH organise du 23 au 25 novembre au Fort de Tourneville la 4^e édition du salon du Réemploi et du Recyclage.



Fort de Tourneville – 76600 Le Havre
De 10h à 19h (sauf le dimanche 18h30)

Groupe communiste et républicain

« Faut que, y a qu'à... » ?

Alors que certain(e)s élu(e)s, nationaux ou locaux, discréditent à longueur de tweets ou de tribunes les fonctions électives en ne jouant que sur les peurs ou les faits divers, il convient de réaffirmer que cet arbre ne doit pas cacher la forêt des milliers d'élu(e)s qui sont engagé(e)s au quotidien pour développer leurs villes et villages, être aux côtés des habitants dans les bons et mauvais jours. Ainsi, les femmes et les hommes engagés dans notre municipalité au sein du groupe communiste et républicain s'engagent chaque jour dans un travail au service de l'ensemble des Harfleurais : écoles, sport, culture, animations, travaux, emploi, sécurité... nos actions dans l'ensemble de ces domaines n'ont qu'un but : faire qu'Harfleur soit toujours plus « humaine et citoyenne » comme l'annonçait notre programme de

2014. Quand l'ensemble des maires dénoncent chaque jour un peu plus le mauvais traitement, notamment financier, subi par toutes les collectivités territoriales, qui peut encore agiter sérieusement le « faut que, y a qu'à » ? Les communes ont aujourd'hui besoin d'une autre politique de la part de l'État, comme l'ont proposé les députés communistes à l'Assemblée Nationale dans leur « contre-budget » pour 2019 : augmentation des dotations d'État pour les communes afin de relancer les investissements (et donc l'emploi) et améliorer les services publics du quotidien. Voilà ! Ça, c'est du concret et c'est utile, bien loin des polémiques stériles en tous genres !

Yoann Lefranc
Président du groupe

Groupes d'opposition

Union des élus indépendants

Deux poids, deux mesures

A ce jour nous n'avons toujours pas de précisions quant aux montants des indemnités perçues par les adjoints d'Harfleur. En septembre, comme nous n'avions toujours pas de réponse à cette question posée en juillet, nous avons remis ça sur le tapis lors du dernier conseil municipal. Mais ce sujet a encore déclenché des réactions véhémentes dans les rangs des élus de la majorité. Face à cette frilosité et ce manque de transparence nous n'avons pas hésité à dénoncer la politique du « deux poids deux mesures ». En effet, cela n'a pas dérangé la majorité lors d'une délibération d'indiquer le nom et prénom et le salaire perçu par une stagiaire de la mairie. La transparence pour les autres, pas pour soi.

Toujours dans la même ligne, il nous a été proposé

de voter une mesure pour que les enfants des agents municipaux n'habitant pas à Harfleur puissent bénéficier des mêmes tarifs que les Harfleurais dans les centres d'accueils ludiques et de loisirs avant et après la classe. Nous avons proposé que les enfants des salariés du privé qui travaillent à Harfleur, puissent eux aussi en bénéficier (sous réserve de quotient familial bien sûr). C'est selon nous une question d'équité à l'égard de tous les enfants. La majorité communiste on se demande bien pourquoi s'y est opposée farouchement. Pour nous, la politique c'est l'équité, la cohérence et la justice sociale dans les décisions prises. Lors du dernier conseil ces qualités ont brillé par leur absence.

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

«Harfleur, bleu marine»

La Tribune du groupe «Harfleur, bleu marine» ne nous est pas parvenue ce mois-ci.

A vos Agendas !

Associations

Braderie du Secours Populaire

Mardi 13 et mercredi 14 novembre - De 9h à 17h

La Forge - La Taillanderie

Exposition de peintures et broderies

Organisée par les associations Ombres & Lumières
et Les Petits Doigts d'Harfleur

Samedi 17 novembre de 14h à 18h et dimanche 18 novembre de 10h à 18h

La Forge - Le Creuset - Gratuit

Broderie littéraire

Organisée par l'association Dispensaire pour Koundel

Samedi 17 novembre de 13h à 18h et dimanche 18 novembre de 10h à 18h

La Forge - La Taillanderie - Gratuit

Expo-vente - commerce équitable

Organisée par l'association Artisans du monde

Samedi 24 novembre de 10h à 13h et de 14h à 19h

et dimanche 25 novembre de 10h à 13h et de 14h à 18h

La Forge - Le Creuset - Gratuit

Spectacle «Fêtons Noël avec les alphas»

Organisée par l'association Le Droit de Lire

Mercredi 28 novembre - Séances à 14h et à 16h

La Forge - Le Creuset - Tarifs : de 12.50€ à 19€

Loto organisé par l'UNRPA

Jeudi 29 novembre à 14h

La Forge - Le Creuset

Vendredi
30 novembre - 17h30
Hôtel de ville
Arrivée du
Père Noël

Concours illuminations de Noël

Vous êtes nombreux que ce soit dans le centre, à Beaulieu ou Fleurville à décorer, à illuminer de mille feux vos balcons ou maisons pour les Fêtes de fin d'année, alors inscrivez-vous au concours !

Vous pouvez concourir dans les quatre catégories suivantes :

- > Maison avec jardin visible de la rue,
- > Maison sans jardin,
- > Balcons d'immeubles,
- > Vitrines de commerçants

La catégorie vitrines de commerçants sera pour la première fois soumise au vote du public ! Pour voter, c'est très simple : il suffit de vous rendre sur le site de la Ville www.harfleur.fr afin de voter en ligne (l'un d'entre vous sera tiré au sort et gagnera un cadeau) ou de retirer des bulletins de vote disponibles à l'accueil de la Mairie et au Pôle de Beaulieu.



Les deux 1^{er} des catégories Maison avec jardin visible de la rue, Maison sans jardin et Balcons d'immeubles gagneront 100€ pour le 1^{er} et 50€ pour le deuxième. La catégorie vitrines de commerçants récompensera un commerce d'Harfleur centre et un commerce de Beaulieu.

Retrouvez le bulletin de participations :

- > ci-dessous
- > sur le site internet de la Ville
- > à l'accueil mairie et au Pôle de Beaulieu (À renvoyer par courrier à la mairie d'Harfleur – service économique ou à déposer à l'accueil de la mairie ou du Pôle de Beaulieu).

Concours de décorations et d'illuminations de Noël 2018

BULLETIN DE PARTICIPATION

Particuliers : les décorations doivent être installées avant le 17 décembre 2018 - Date limite d'inscription : 10 décembre 2018

Commerces : les décorations doivent être installées pour le 1^{er} décembre 2018 [début des votes du public]

Date limite d'inscription : 23 novembre 2018

Nom : Prénom :

N° et rue : Étage :

N° de téléphone : Email :

Je déclare vouloir m'inscrire au concours de décorations et d'illuminations de Noël 2018 dans la catégorie suivante :

- maison avec jardin visible de la rue
- maison sans jardin
- balcon d'immeuble
- commerce

Signature :

